

**COMPTE RENDU DU WEEK-END SPELEO ET CANYON POUR TOUS  
15 et 16 janvier 2011 , SAINT-BAUZILLE DE PUTOIS**

*Comment adapter notre enseignement, nos techniques à certaines formes de handicap, de pathologie, de difficultés sociales pour rendre nos disciplines accessibles au plus grand nombre ?*

1/ Sommaire

2/ Présentation

3/ Rappel des conclusions des tables rondes du congrès de Sault

4/ Zoom sur le thème des rencontres

5/ Réflexions sur les handicaps ou de déficiences compatibles avec nos activités

6/ Intervention du pôle ressource *Sport et Handicaps* sur la prise en compte des handicaps dans les autres fédérations de sports de nature

7/ Activités sur le terrain dans l'Aven des Lauriers

8/ Quelles finalités pour nos actions ?

9/ Quels compléments de formation à nos brevets fédéraux seraient nécessaires pour que nos cadres puissent adapter leur action ?

10/ Et maintenant ?

12/ Conclusions

## 2/ Présentation

Bonjour à toutes et à tous,

Merci de votre présence. C'est réconfortant de constater qu'autant de fédérés se mobilisent pour rechercher les moyens de rendre nos activités accessibles.

Permettez-moi avant de poursuivre de vous souhaiter, en mon nom et en celui du Comité directeur de la Fédération qui suit avec intérêt nos travaux, une excellente année 2011.

Le rendez-vous de ce week-end conclut une année consacrée au thème « spéléo et canyon pour tous ». J'espère qu'il sera aussi un point de départ pour ouvrir encore davantage nos activités aux personnes handicapées pour peu que leur handicap soit compatible avec elles. Mais, de cela nous en reparlerons plus longuement durant ces deux jours.

Nous avons, durant toute l'année 2010 et avec le support de Spelunca, sensibilisé et informé l'ensemble des fédérés sur respectivement :

- Les handicaps mentaux avec l'article de Marie-Josée Lacombe-Carletto : *La spéléologie prescrite sur ordonnance ?* ;
- Les handicaps physiques avec l'expérience de Handicap Aventure relatée par son président Christian Stark ;
- La compatibilité de certaines maladies avec la pratique de la spéléologie et du canyonisme avec un article très intéressant de Jean-Pierre Buch et d'Ingrid Julier sur le diabète et la spéléologie ;
- et les handicaps sociaux avec l'article de Thierry Colombo sur la spéléologie et le canyonisme comme activités de remédiation sociale, éducative et thérapeutique ?

Il serait dommage d'en rester là, c'est pourquoi j'invite chacun d'entre nous à publier les expériences qu'il vit ou vivra avec ces publics pour continuer à informer, mobiliser et sensibiliser l'ensemble des pratiquants.

Même si nous le pressentions, nous avons constaté que de très nombreuses expériences avec des publics particuliers se pratiquent dans nos clubs et nos CDS.

Notre rencontre d'aujourd'hui doit nous permettre à partir de vos expériences et de vos envies de réfléchir aux moyens à mettre en place pour que nos activités soient vraiment accessibles au plus grand nombre.

Lorsque nous améliorons l'accessibilité pour les personnes handicapées, c'est toute la communauté qui en bénéficie.

Pour terminer cette courte introduction, je voudrais remercier chaleureusement nos partenaires du Pôle ressources sport-handicap, de leur présence et de leurs conseils.

Merci également à la base de Saint Bauzille qui nous accueille, à Serge Fulcrand qui a eu la lourde charge de piloter ce grand projet, aux cadres techniques qui ont équipé les cavités et organisé ce week-end et à tous ceux qui oeuvrent pour faire en sorte que le volet social du développement durable ne soit pas qu'une coquille vide.

Enfin merci à vous tous.

Je vous souhaite de riches et fructueux échanges porteurs d'espoir.

Jean-Pierre HOLVOET  
Président adjoint de la FFS

## 3/ Rappel des conclusions des tables rondes du congrès de Sault

Par Jean-Pierre Buch



**Spéléologie et canyonisme pour tous**

**Synthèse des tables rondes Congrès FFS de Sault 2010**



**Plan**

- ◆Présentation
- ◆Les tables rondes
- ◆La synthèse
- ◆Conclusion provisoire

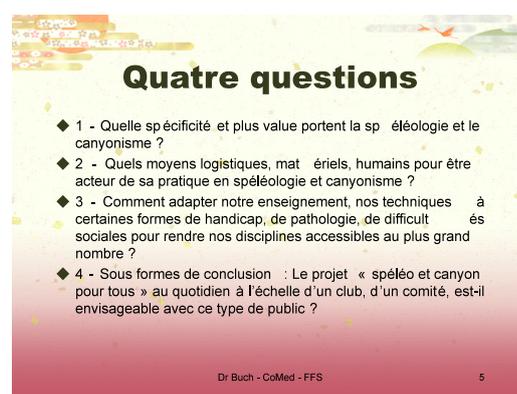


**Les tables rondes**

- ◆Handicap sensori-moteur
- ◆Handicap mental
- ◆Déficit éducatif
- ◆Pathologies chroniques

*Une soixantaine de participants*

Dr Buch - CoMed - FFS 4



**Quatre questions**

- ◆ 1 - Quelle spécificité et plus value portent la spéléologie et le canyonisme ?
- ◆ 2 - Quels moyens logistiques, matériels, humains pour être acteur de sa pratique en spéléologie et canyonisme ?
- ◆ 3 - Comment adapter notre enseignement, nos techniques à certaines formes de handicap, de pathologie, de difficultés sociales pour rendre nos disciplines accessibles au plus grand nombre ?
- ◆ 4 - Sous formes de conclusion : Le projet « spéléo et canyon pour tous » au quotidien à l'échelle d'un club, d'un comité, est-il envisageable avec ce type de public ?

Dr Buch - CoMed - FFS 5



**Handicap sensoriel & moteur**

Dr Buch - CoMed - FFS 6



- ◆Entraide sociale, bénéfique thérapeutique
- ◆Valorisation de soi
- ◆Adaptation matérielle selon les cas, sécurité et autonomie
- ◆Adaptation pédagogique
- ◆Techniques d'auto-secours

Dr Buch - CoMed - FFS 7

- ◆ Ne pas modéliser forcément à partir d'expériences ponctuelles
- ◆ Mutualiser les expériences +++ et le matériel, travail avec les associations
- ◆ Travail régional en interclub
- ◆ Distinguer handicap moteur et sensoriel

## Handicap mental

- ◆ Importance du vécu de l'aventure, rituel de l'habillage
- ◆ Confiance dans l'encadrement +++, cohésion du groupe
- ◆ Importance de l'encadrement et d'une collaboration avec l'institution +++
- ◆ L'intégration ne se décrète pas mais se construit dans un projet pédagogique

- ◆ Bonne connaissance du public
- ◆ Choix de la cavité, sans surprotection
- ◆ Précision des consignes
- ◆ Travail collaboratif, au niveau CDS

## Déficit éducatif

- ◆ Pratique ancienne depuis 40 ans, très fortement documentée
- ◆ Unanimité sur l'intérêt de la pratique
- ◆ Rôle du groupe pour socialiser
- ◆ Milieu souterrain révélateur émotionnel
- ◆ Importance des règles à respecter

- ◆ L'activité n'est pas un but en soi mais un outil d'expérience original à mettre en lien avec le vécu personnel
- ◆ Tous les cadres ne sont pas aptes à cet encadrement
- ◆ Vigilance sur la responsabilité et l'assurance

## Pathologies chroniques

- ◆ Pathologies étudiées: diabète insulino-dépendant, asthme, cardiovasculaire, rhumatologique
- ◆ Optimisme tempéré
- ◆ Équilibre de la maladie et surtout éducation du pratiquant +++
- ◆ Collaboration médecin-patient-club
- ◆ Visite médicale d'aptitude, certificat

- ◆ Bien connaître la pathologie et ses risques
- ◆ Bien connaître la cavité et ses risques
- ◆ Ne pas extrapoler trop vite les études ponctuelles

## Synthèse

### 1 - Quelle spécificité et plus value portent la spéléologie et le canyoning ?

- ◆ Ont été soulignées des **valeurs intrinsèques** : milieu naturel « extraordinaire », aventure humaine, rencontre, entraide, solidarité, confiance, égalité devant la difficulté, estime des soi, valorisation personnelle
- ◆ La part de rêve de chacun
- ◆ Rupture de la spirale de la désinsertion et de l'isolement

### 2 - Quels moyens logistiques, matériels, humains pour être acteur de sa pratique en spéléologie et canyoning ?

- ◆ L'action doit être construite de manière collaborative très en amont et préparée soigneusement
- ◆ Pas de matériel spécifique sauf pour le handicap moteur
- ◆ Moyens humains pour l'encadrement +++
- ◆ Être vigilant aux éléments juridiques (responsabilité), assurantiels et médicaux
- ◆ Prendre en compte les risques de crises, de dérapages, d'accidents et d'événements indésirables
- ◆ Mettre en adéquation le niveau de la cavité et les capacités des pratiquants et s'aligner sur les personnes les plus fragiles

### 3 - Comment adapter notre enseignement, nos techniques à certaines formes de handicap, de pathologie, de difficultés sociales pour rendre nos disciplines accessibles au plus grand nombre ?

- ◆ Sensibiliser les cadres aux pathologies et aux caractéristiques de ces publics
- ◆ Être vigilant sur la compréhension des consignes techniques et de sécurité en fonction des handicaps
- ◆ Mutualiser les expériences, les compétences et le matériel spécifique
- ◆ Développer des partenariats institutionnels et associatifs

### 4 - Le projet « spéléo et canyon pour tous » au quotidien à l'échelle d'un club, d'un comité, est-il envisageable avec ce type de public ?

- ◆ Intérêt et faisabilité démontrés mais rester très lucide sur les difficultés et la responsabilité engagée
- ◆ Projet construit et préparé conjointement avec les divers intervenants et avec une traçabilité
- ◆ Pas de spéléo/canyon de consommation
- ◆ Projet centré sur un vrai projet éducatif au service de l'autonomie et de la valorisation de soi tout en garantissant la sécurité
- ◆ Le niveau du club étant limite, l'action collective sera privilégiée

## Pour conclure provisoirement

- ◆ Le chantier est ouvert
- ◆ Il n'est pas facile
- ◆ Il ne pourra être que collectif
- ◆ Il reste à développer les outils et les compétences nécessaires
- ◆ C'est un projet qui s'inscrit dans la durée et le partenariat

#### **4/ Zoom sur le thème des rencontres**

Après cette excellente synthèse de Jean-Pierre Buch sur les tables rondes du Congrès, nous voici au pied du mur.

Comment faire en sorte que notre fédération ouvre largement ses activités au plus grand nombre ?

Nous vous proposons de réfléchir en premier lieu sur les handicaps et déficiences compatibles avec nos activités. Point, nous a-t-il semblé, incontournable car il est difficile d'affirmer d'emblée que les handicaps et déficiences quels qu'ils soient ne sont pas un frein à la pratique de nos activités.

Pour étayer notre réflexion, nous regarderons grâce aux interventions du Pôle ressources sport handicap et de la fédération handisport comment les autres fédérations de sports de nature prennent en compte les handicaps.

Nous irons ensuite sur le terrain pour évoquer les problématiques d'accès aux sites de pratique et de communication. Nous tenterons de mesurer en quoi la spéléologie et le canyoning peuvent être des supports éducatifs et en quoi une cavité sans agrès dite « horizontale » serait plus facile à explorer qu'une autre. Nous le ferons en deux groupes, le premier en imaginant accompagner des handicapés physiques, le second des handicapés mentaux et des personnes souffrant de déficience éducative.

Chaque groupe sera invité à faire part de ses conclusions et de ses interrogations.

Nous tenterons ensuite d'éclairer sous un autre angle les actions que nous souhaitons mettre en place en nous interrogeant sur leur finalité :

**=> Que cherchons-nous exactement ?**

Aider la personne handicapée à acquérir une certaine autonomie ?

Lui faire découvrir et explorer nos milieux de pratique ?

Utiliser nos actions comme support éducatif ?

Comme support thérapeutique ?

Après cela nous aurons bien mérité ce qu'il convient d'appeler pudiquement un moment de convivialité qui est en fait un apéritif partagé avec des produits locaux que chacun appréciera avec modération.

Le dimanche pour les lève-tôt, quelques vidéos relatant des expériences vécues seront projetées dès 8h30.

A 9 heures, nous évoquerons en 3 groupes (handicap physique, handicap mental et déficience éducative) le besoin ou non de formations afin d'être les plus aptes possibles à répondre aux demandes des personnes en situation de handicap.

Quels compléments de formations à nos brevets fédéraux seraient nécessaires pour que nos cadres puissent adapter leur action ?

Vers 10 h 30 chaque groupe fera part de ses réflexions et propositions.

Enfin, nous nous projeterons dans l'année 2011 en programmant si nécessaire des sessions de formation adaptées et en constituant une équipe de formateurs.

Voilà un programme bien chargé aussi je vous propose de nous mettre directement au travail sauf si certains souhaitent des précisions supplémentaires.

## **5/ Réflexions sur les handicaps ou de déficiences compatibles avec nos activités**

L'accès « à tout pour tous », tel est le mot d'ordre, induit par la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, qu'il convient de mettre en oeuvre.

Si le droit à la pratique de la spéléologie et du canyoning est un droit pour tous, l'avis médical reste un critère à prendre en compte de même que la position des assurances.

Il n'est jamais impossible de faire descendre qui que ce soit sous terre, seuls les moyens techniques et humains à mettre en oeuvre diffèrent comme celui du choix d'une cavité adaptée. Mais est-il pertinent de faire descendre certains publics ? Devons-nous obligatoirement répondre à un simple besoin de consommation de nos activités ?

Il faut bien reconnaître qu'en dehors des demandes d'institutions ou d'organismes spécialisés, nous n'avons que très rarement été confrontés à la demande de personnes à mobilité réduite désirant s'insérer dans un club.

Si le club n'est pas à même de répondre à une telle demande, peut-être peut-il orienter ces personnes vers les structures en capacité de répondre (CDS, CSR, Fédération ?).

Si nous avons obligation de rendre accessibles nos activités, en avons-nous les moyens ?

Il faut distinguer 3 types de démarche : thérapeutique /éducative /loisir.

Même après un accord médical, peut-on demander à tous les clubs de prendre en charge une personne handicapée ?

Ne faut-il pas que l'offre vienne du club, car il s'agit d'être avant tout d'accepter et d'être motivé pour faire cet encadrement. Tous les clubs n'ont pas cette vocation, beaucoup de personnes ne pratiquent nos activités que pour leurs loisirs ou par intérêt personnel et les encadrants n'ont pas forcément les compétences requises.

Il faut donc proposer, informer, sensibiliser les clubs à cette possibilité et leur ; présenter ce qui a déjà été fait ... (pas de contrainte, mais bien une stimulation)

Un partenariat serait à construire avec les gérants des cavités touristiques, avec une dynamique différente bien sûr, mais qui permette une 1<sup>ère</sup> réponse et une 1<sup>ère</sup> approche pour la personne handicapée, (exemple de la SBE au Brésil qui a la volonté de mettre en place une adaptation au handicap dans toutes les grottes touristiques).

Il faut également prendre en compte le nombre de personnes nécessaires à l'accompagnement de personnes en situation de handicap dans des activités spéléologiques et de canyoning (3 personnes pour 1, 1 pour 1...) et la possibilité de trouver suffisamment d'accompagnateurs pour permettre une pratique régulière et aller vers une autonomisation des personnes face à l'activité.

Il est proposé :

- de nouer un partenariat avec les fédérations handisport et sport adapté pour mettre en place la formation des encadrants.

- de créer une commission ou une structure au sein de la fédération qui prendrait en charge les sollicitations du public en orientant les demandes et qui donnerait des informations /conseils/orientations aux clubs (exemple du SBE). Mettre en place des outils pour les CDS et travailler avec l'EFS pour une plus grande sensibilisation au niveau des stages de perfectionnement et d'initiateur ?

- de créer une autre fédération spécialisée, sachant qu'il existe deux fédérations relatives au sport et handicap, la F. F. Handisport et la F F Sport Adapté? Ou bien établir des conventions avec elles ?

- d'inciter à la publication d'expériences et sensibiliser les clubs.

• Remarques pour le cas d'une démarche thérapeutique ou éducative :

- On peut aborder la pratique en grands groupes, donc avec une faible recherche d'autonomisation de l'individu, ou alors avec une approche plus spécifique et individualisée et donc un plus grand travail sur l'autonomie et l'indépendance.

- C'est une activité tout à fait adaptable à la thérapie et l'éducation, le potentiel thérapeutique et éducatif n'est plus à démontrer (d'après les nombreuses expériences évoquées).

- La fédération doit aussi dans ce cadre, être capable d'orienter les demandes.

- Ce sont des sorties préparées, avec un travail à faire avant, pendant et après. Il faut souligner l'importance de la préparation de la sortie, tant pour le public que pour les accompagnateurs (spéléologues et éducateurs).

- Le médecin détient un grand pouvoir de décision et de responsabilité en délivrant les certificats médicaux. Sont abordées la question de la spécificité des activités spéléologie et canyoning et les contre-indications spécifiques, si elles existent.

## **6/ Intervention du pôle ressource Sport et Handicaps sur la prise en compte des handicaps dans les autres fédérations de sports de nature.**

Le ministère chargé des sports a créé un outil innovant en septembre 2003 : **Le PRNSH**. Son objectif est d'aider au développement et à la pratique du sport, en direction des personnes en situation de handicap.

La loi du 11 février 2005 relative à « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » contribue à placer le PRNSH au centre du dispositif mis en place par le ministère.

Soutenir, informer, valoriser, accompagner, animer, mobiliser, mais aussi faire connaître les expériences exemplaires, mutualiser les compétences, contribuer à l'expertise des réseaux. L'équipe du Pôle développe aussi des outils pédagogiques qui favorisent l'intégration des personnes handicapées dans l'environnement sportif.

A titre d'exemple, le document intitulé «Piscine, guide d'usage conception et aménagements » qui promeut l'accessibilité au travers de préconisations spécifiques.

Le Pôle est également un lieu d'accueil, de conseil et d'accompagnement.

Une à deux fois par an, il regroupe les membres du réseau sport pour échanger, informer et contribuer à la structuration du réseau.

Il organise ou participe également à des formations continues.

Il met en place des actions similaires, avec les correspondants «handicaps» missionnés au sein de chaque fédération sportive nationale.

Le pôle constitue un levier de promotion et d'informations au service des pratiquants, pour enrichir les acteurs d'outils techniques et pédagogiques, pour diffuser et faire connaître.

Un certain nombre de fédérations s'est impliqué dans l'accueil des publics handicapés (judo, équitation) et la FFRP dans le cadre des sports de nature.

Actuellement, il n'y a pas encore de stratégie pour accueillir les personnes handicapées. C'est en cours de construction.

Le vol libre et le canoë kayak ont adapté leur matériel. C'est la modélisation qui permet l'accueil de ces publics. On est à la frontière du tourisme et du sport.

En 2015, toutes les installations devront être accessibles.

Oui, les clubs doivent accueillir les personnes en situation de handicap car la loi les y oblige.

Mais peuvent-ils accueillir sans mettre en péril la vie même de l'association ?

Faut-il intégrer les personnes en situation de handicap dans les fédérations valides ou avoir des fédérations spécifiques ?

Cette problématique traverse actuellement les fédérations handisport et sport adapté qui oeuvrent de plus en plus pour que les personnes en situation de handicap soient intégrées dans les fédérations ordinaires.

Certaines fédérations font le choix de certains types de handicap (ex : le Judo investit préférentiellement sur le handicap mental).

Mais il ne suffit pas d'adapter le matériel et les structures, il faut aussi le faire savoir.

Depuis mai 2007, un site internet répond aux attentes des personnes en situation de handicaps, en matière de sport : [www.handiguide.gouv.fr](http://www.handiguide.gouv.fr)

Ce site est dédié à tous les publics, valides et handicapés, à la recherche d'une structure sportive adaptée.

Il est composé d'un annuaire national, répertoriant les structures proposant des activités sportives pour les personnes en situation de handicaps (Pratiques spécifiques et/ou intégrées - handi/valide).

## **7/ Activités sur le terrain dans l'Aven des Lauriers**

### Remarques

- Quand il n'y a pas de rampe, se pose la question des éboulis pour les personnes à mobilité réduite. Comment descendre un éboulis avec des béquilles ?

- Les Non voyant : suivre la paroi, mais l'éboulis est « bombé », pas simple ... Importance de l'encadrement : 1 pour 1, le non-voyant suit le voyant une main sur l'épaule et perçoit ainsi tous les mouvements du corps du voyant dans ses déplacements (montée/descente).

- Pour les enfants : possibilité de les longer à l'adulte quand les consignes des adultes ne font pas « cadre ». ??
- Pour ceux qui ont tendance à courir partout, voir ce qui peut faire « contenant ».
- Les malentendants : nécessité de leur parler en face (lecture sur les lèvres) . Attention à ne pas les éblouir avec les lumières.

### Réflexions premières

- La grotte étroite permet une meilleure autonomie, et les personnes souffrant d'un handicap visuel peuvent avoir la sensation de volume. Importance des échos/bruits pour se rendre compte des volumes quand la paroi ne peut être touchée.
  - Les concrétions sont un plus dans le choix de la cavité : projections imaginaires voire fantasmagoriques. Grande curiosité chez certains enfants et temps moins long, notamment dans le cas d'enfants porteurs de handicaps mentaux, contrairement à d'autres pour qui il faut une activité plus physique pour les canaliser et gérer les impatiences.
  - Plaisir de se salir (problèmes de comportement). Rechercher des grottes argileuses peut être un plus.
  - Utiliser certaines salles pour jouer à des « fils de lumière » ou des « fils de voix » (se cacher) « J'y suis pas mais j'existe quand même »
  - La verticalité peut provoquer un éclatement pour certains enfants.
- A l'inverse, pour certains troubles psychiatriques, le boudrier rassemble.
- Gérer l'impatience en haut et en bas des puits n'est pas toujours facile.
  - L'équipement doit être le même que celui du moniteur (appartenance au groupe des explorateurs). Certains enfants peuvent refuser de s'équiper.
  - Quand ça glisse, qu'on y voit pas bien et que l'on a un handicap physique, on amplifie la situation de dépendance.
  - Jouer sur la curiosité des enfants.
  - Bien connaître le public pour trouver des astuces d'encadrement.
  - Choisir la bonne cavité (collaboration étroite entre les personnes en situation de handicap ou leurs référents et le cadre spéléo.)

Le **choix de la cavité** et de l'accès aux entrées est essentiel et nécessite parfois des moyens importants :

- tyrolienne pour monter les fauteuils.
- Passage des étroitures : luge avec un système de traction
- Témoignage de Gilles de l'association aventure handicap où ce sont essentiellement les techniques du SSF qui sont mises en œuvre.
- Autre approche celle de Stéphane qui propose une méthode pour permettre à une personne à mobilité réduite d'évoluer en autonomie sur corde.

### **Comment à partir de ces expériences aller plus loin dans la recherche et la conception de matériel adapté ?**

- => Saisir le groupe d'études techniques de la FFS pour cogiter là-dessus.
  - => Vincent nous invite à repenser la question du handicap sensoriel qui nécessite de faire davantage appel à la pédagogie (donner les bonnes consignes, être clair, concis).
- Selon les techniques mises en œuvre, on mobilise plus ou moins de personnes.
- => Organiser des sorties dans des cavités aménagées, donc déjà accessibles au plus grand nombre, dans le cas d'une initiation au milieu souterrain, notamment pour le handicap moteur. Partenariat avec l'ANECAT à mettre en place.

## **Sorties avec des personnes en situation de handicap**

**Publics** : Veiller à l'homogénéité des handicaps

S'informer au préalable auprès du public, des médecins et des accompagnateurs : connaître les contraintes / pathologies liées aux handicaps, notamment maladies chroniques.

S'assurer que le nombre de personnes (encadrants et encadrés) soit compatible avec la cavité à explorer et adapté au temps prévisionnel à passer sous terre ou en canyon

**Choix des sites** : Etablir un listing des cavités et canyons déjà utilisés ou équipés pour ces publics.

Par rapport à l'accès aux entrées vérifier l'accessibilité : élagage, pierres à enlever, etc..

Vérifier que la zone d'équipement individuel soit abritée des intempéries

Vérifier également que l'accès des secours soit aisé.

A l'intérieur de la grotte :

- Grotte horizontale sans agrès : Profil
  - Aménagement ou non
  - Nature du sol
  - Passage étroit ou bas
  - Equipement individuel (béquilles, fauteuils, etc.)
  
- Grotte verticale : Diagnostic de l'équipement
  - Type secours ou non
  - Aménagement adapté
  - Purge des accès
  - Quel équipement individuel ?
  
- Aquatique :
  - Quelle technique de progression ? bateau, néoprène, gilet haute rivière, volume étanche, bouée
  - Aspects physiologique (température, ...)
  - Technique canyon (rappel guidé, équipement en double, ...)

## **8/ Quelles finalités pour nos actions ?**

### **Groupe de travail**

- Handicap mental / déficit éducatif

Important de se poser la question : qu'est ce que l'on recherche ?

Dans le cadre d'un groupe, il s'agit d'une démarche à l'initiative d'un centre, sous un angle thérapeutique : recherche thérapeutique et // plaisir.

- Importance de connaître la maladie / le handicap
- Importance de la formation du milieu éducatif à la spéléo (pour être autonome sous terre en situation de crise d'une personne handicapée qui se tournera vers son éducateur et non plus auprès de l'encadrant spéléo, même si celui-ci était jusque là la référence (en matière spéléo, uniquement)
- Importance des rituels lors d'une sortie et de l'équipement

- Tous le même équipement à adapter en fonction des personnes et des handicaps (à étudier) : mettre tout le monde au même niveau.
  - Importance des couleurs différentes de chaque partie de l'équipement = 1 repère
  - Etre vigilant
  - Importance de l'appropriation du matériel
  - De la part du spéléo :
    - clarté des consignes / hiérarchiser et trier les consignes (trop de consignes tue les consignes ! )
    - utilisation du mime
    - importance de l'anticipation
    - adaptation du choix de la cavité au groupe
  - Situation de crise : peur du noir, dérapage lié à l'inattendu, problème de verbalisation, sensations physiques différentes (exacerbées par rapport aux « non-handicapés »). Attention à la « dangerosité » inconsciente (violence très grande) de la personne en situation de crise
  - Importance de jouer sur les éclairages pour rassurer la personne
  - Prendre le temps (curiosité, patience, découverte du milieu) // impatience de certains liée au handicap (déficit éducatif)
  - Importance du rapport de force sous terre ; le milieu souterrain impose sa propre loi : elle est protectrice.
  - Importance des restitutions après la sortie : évacuation des tensions. Charge affective très grande pour tous : partage d'une passion en commun => changement personnel chez tout le monde.
- ⇒ Sortie spéléo apporte aux personnes porteuses d'un handicap (mais valable pour tous !) :
- une évolution des sensations / regards qu'ils se portent sur eux-mêmes : prise de conscience de leur corps
  - Une estime d'eux-mêmes / valorisation
  - Une reconnaissance des autres
- ⇒ Comportement différent entre sous terre (respect et écoute) et l'extérieur : comment faire perdurer ce comportement à l'extérieur ? développer un travail sur la notion de solidarité
- ⇒ Importance du travail en amont avec éducateurs et milieux médicaux
- ⇒ Sensibilisation nécessaire du spéléo aux handicaps
- ⇒ Importance de la réflexion sur la notion d' **accueil** en spéléo. Qu'il s'agisse d'une personne en situation de handicap ou non l'accueil dans un club est capital. Un débutant devient lui-même handicapé surtout si son club ne s'en occupe pas correctement !
- Ces journées peuvent amener à une réflexion qui dépasse le cadre du handicap pour un élargissement à tous et reprend ce que l'on disait en intro quant à l'importance des **valeurs humaines**.

Pour les personnes souffrant de handicap mental, les expériences relatées montrent qu'on n'a pas forcément demandé l'avis des personnes. C'est la structure et le club qui ont mis en place l'activité.

- Propositions

Information sur le handicap, les comportements, les réactions

Bien savoir à quoi on s'engage

Nécessité de préparer en amont les sorties

Comment traiter les cas individuels

Disposer d'une liste de personnes ressources vers qui se renseigner et demander conseil

Créer un module de formation optionnel au DE

Informé sur la responsabilité, les assurances, les aspects juridiques

Etablir des partenariats avec les fédérations handisport et sport adapté, avec les écoles d'éducateurs spécialisés et les structures accueillantes

### ***Réflexion sur le Handicap mental et but éducatif : « Pourquoi organiser des sorties spéléo pour ce public ? »***

- Potentiel thérapeutique de la spéléo :
  - Connaissance de soi, de son corps, du groupe (rituel de l'habillage, effet baudrier qui rassemble...)
  - Cavité = contenante, offre une certaine liberté
  - Activité gratifiante pour la personne qui « part à l'aventure ».
  - Révélation des caractères, les personnes « changent » sous terre.
  - Valeurs intrinsèques du milieu
  - Rencontre, entraide, solidarité et égalité : activité physique qui casse l'isolement
  - Part de rêve et imaginaire important
- Abordable avec tout type de handicap, c'est le choix de la grotte qu'il faut adapter au public.
- Acquisition d'autonomie et d'indépendance au fur et à mesure des sorties, avec la mémoire de l'habillage, des techniques
- Organisation.
  - La spéléo nécessite de très bien connaître la personne et son handicap, d'où l'utilité d'un accompagnement de la sortie par des soignants/éducateurs de l'institution. Etroite collaboration éducateur/moniteur.
  - Il y a souvent une grande décompression à la sortie de la grotte, un relâchement, à prévoir et prévenir.
  - Être très clair sur les consignes ne pas les accumuler, mais bien les sérier = c'est un exercice pour le moniteur lui-même.

- Une séance isolée de spéléo aura peu d'effet, c'est sur l'habitude et la répétition que commence le travail thérapeutique.

- Il n'y a pas forcément besoin de matériel adapté, le code couleur (descendeur rouge, poignée bleu...) et le rituel de l'habillage permet une bonne reconnaissance du matériel. (Idée d'utilisation de pictogramme).

### ***Réflexions sur la pratique de la spéléo avec des personnes en situation de déficience éducative et de troubles du comportement.***

- Rappel de l'importance de la marche d'approche dans les représentations que peuvent avoir ce type de public. Exemple d'un cas où l'accompagnateur ne retrouvait pas l'entrée du trou et où les jeunes ont exprimé beaucoup d'agressivité en faisant ressortir leurs craintes. L'effort de marche peut être difficile d'un point de vue psychologique plus que physique pour ce public. La notion de confiance en l'autre avait été mise à mal. L'arrivée au trou rassure en général et la partie technique et matérielle est finalement la plus rassurante.

- Importance de la notion de projet avec les jeunes afin de développer l'intérêt thérapeutique de l'activité pour ne pas tomber dans l'occupationnel et la simple activité d'animation.

- Pour l'instant, il est fait le constat que le professionnel BE est souvent utilisé comme un outil et qu'il n'y a pas beaucoup de rencontres et de travail effectué entre professionnels de la spéléo et professionnels éducatifs et soignants (manque dans les formations et la culture professionnelle de chacun).

- Importance de faire un débriefing après l'activité afin de revenir sur des angoisses qui ont pu naître ou se révéler.

Proposition :

-Faire la promotion de ce type d'activité dans la formation des éducateurs et autre paramédical.

-La fédération peut posséder une plateforme ressource pour la documentation, les contacts...

### **9/ Quels compléments de formation à nos brevets fédéraux seraient nécessaires pour que nos cadres puissent adapter leur action ?**

Présentation théorique de tous les handicaps (voir certificat de qualification handisport)

Création d'un module optionnel, dans le cadre de la formation continue, qui permette la rencontre interprofessionnel entre moniteur-éducateurs-handisport-sport adapté.

Intégrer dans le stage de dirigeants un module sur l'accueil des personnes en situation de handicap.

Création d'un groupe de travail pour définir des référentiels relatifs à un module spécifique  
« handicaps »

## **10/ Et maintenant ?**

### **A prévoir**

Première restitution pour le 18-19 mars 2011 CD FFS

Rencontre du groupe de travail : réflexion sur le contenu des formations (dates à définir rapidement..avril mai)

AG FFS les 12-14 juin 2011

Premier stage expérimental à l'automne 2011

Restitution aux Journées d'études en novembre 2011

Inscrire des actions dans le budget 2011 : budget de fonctionnement

## **11/ Conclusions**

2 orientations : l'insertion des PSH dans les clubs / Le travail avec les institutions  
N'oublions pas la communication externe, car c'est une valeur ajoutée pour la FFS que la prise en compte des PSH

On a un peu oublié la dimension assurances par rapport aux risques liés à emmener des PSH sous terre.

Une information plus complète par la commission assurance semble indispensable.

Voir ce qui se fait dans les régions et recenser les actions.

Disposer dans chaque région de personnes ressources

On peut suggérer aux régions de prendre en charge cette thématique.

Quelques adresses utiles :

[www.handiguide.gouv.fr](http://www.handiguide.gouv.fr)

Hélène bourguignon chargé au pôle ressources des relations avec les fédérations :

[helene.bourguignon@creps.centre.com](mailto:helene.bourguignon@creps.centre.com)

Voir article dans « médecins du sport » N°67 de sept-Oct 2004 sur la classification des différents handicaps